



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67228>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 24-67228

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-56655

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Châlons en Champagne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21510101500018

Ville : CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Code postal : 51022

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville de Châlons-en-Champagne

Département(s) de publication : 51

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE ET MAINTENANCE DE DEFIBRILLATEURS (DAE) ET ACCESSOIRES

Code CPV principal - Descripteur principal : 33100000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché fait l'objet une relance à la suite d'une déclaration sans suite. Un groupement de commandes est constitué, selon l'article L2113-6 du code de la commande publique, entre la Ville de Châlons-en-Champagne (coordonnateur) et la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne. Cette consultation sera passée en application des articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique relatifs aux accords-cadres. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec maximum de 98 000 euro(s) HT et un opérateur économique sur toute la durée de l'accord-cadre. Le montant maximum des commandes pour toute la durée de l'accord-cadre est défini comme suit : Ville de Châlons-en-Champagne : 70 000 euros HT Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne : 28 000 euros HT

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 14/06/2024 à 16h00, lire 21/06/2024 à 16h00
- Rubrique : Dlro, Au lieu de 14/06/2024 à 16h00, lire 21/06/2024 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024